

ARGUMENTS

POUR UNE PLACE TOURISTIQUE SUISSE DURABLE

LOICLIMAT-OUI.CH

OUI À LA
LOI CLIMAT
LE 18 JUIN

DE QUOI S'AGIT-IL?

Puisque l'UDC a lancé un référendum, la loi climat (LCI) sera soumise à votation le 18 juin. La loi, qui est conçue sous forme de loi-cadre, est un contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers. Elle trace la voie à suivre en vue d'aboutir à l'objectif zéro émission nette d'ici 2050, sans pour autant prévoir une interdiction générale des énergies fossiles. Les objectifs sont ainsi abordés au niveau législatif, ce qui permet d'obtenir des résultats nettement plus rapidement qu'en modifiant la Constitution, comme l'exige l'initiative. Le Parlement a adopté la loi à une large majorité

IMPACT SUR LE SECTEUR DU TOURISME

Le tourisme suisse est fortement touché par le changement climatique car il dépend d'une nature, d'un environnement et de paysages intacts. Il est dans l'intérêt des actrices et acteurs du tourisme de protéger de manière durable et à long terme le capital le plus précieux de leur branche. Pour cela, le secteur a besoin d'une protection du climat efficace. La loi climat en pose les jalons.

DÉCOUVREZ CI-DESSOUS POURQUOI LE TOURISME DIT OUI À LA LOI CLIMAT

UNE FEUILLE DE ROUTE RÉALISTE POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF ZÉRO ÉMISSION NETTE

La Suisse s'est fixé pour objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050 et de réduire ses émissions nettes de gaz à effet de serre à zéro. L'économie s'engage en faveur de cet objectif, à l'instar des grandes associations faitières telles qu'économiesuisse, Swissmem et scienceindustries. Concrètement, la loi suit une trajectoire modérée de réduction des émissions de gaz à effet de serre, avec des objectifs réalistes et progressifs par secteur. Aujourd'hui déjà, plus de 100 entreprises suisses se sont volontairement engagées à atteindre des objectifs plus stricts dans le cadre de la Science Based Targets Initiative (SBTi).

GARANTIR À LONG TERME L'ATOUT CONCURRENTIEL QU'EST LA DURABILITÉ

La destination touristique suisse est le symbole d'une gestion responsable et économe des ressources environnementales. La Suisse est toujours en tête des classements. Pour que cela reste ainsi, le secteur du tourisme doit contribuer à l'objectif zéro émission nette. Les entreprises touristiques qui s'engagent pour l'utilisation d'énergies renouvelables et un tourisme respectueux du climat contribuent à une perception positive du secteur par le public et attirent un segment de clientèle de plus en plus important qui demande des options de voyage durables.

BÉNÉFICIER DE PROGRAMMES DE SOUTIEN POUR LES RÉNOVATIONS DE BÂTIMENTS

Les établissements peuvent planifier les coûts individuels d'adaptation et d'investissement à long terme, puisqu'ils ont jusqu'à 2050 pour le faire. Les émissions de gaz à effet de serre peuvent ainsi être réduites progressivement et ne doivent pas être abaissées immédiatement à zéro. La Confédération soutient les établissements en promouvant à hauteur de deux milliards de francs le remplacement des chauffages au mazout et au gaz par des systèmes de chauffage climatiquement neutres au cours des dix prochaines années. Les subventions peuvent représenter jusqu'à 40 % des coûts imputables. Selon la Commission de l'environnement du Conseil national, les subventions supplémentaires permettront de remplacer environ 10 000 chauffages supplémentaires par an.

DES FEUILLES DE ROUTE SECTORIELLES AUTODÉTERMINÉES ET SENSÉES

Les dispositions de la loi-cadre adoptée reposent principalement sur des systèmes d'incitation et des solutions sectorielles. Pour atteindre les objectifs, la loi prévoit des formulations potestatives mais aucune obligation concernant les feuilles de route. Dans les feuilles de route qu'ils élaborent eux-mêmes, les secteurs déterminent la manière d'atteindre l'objectif zéro émission nette. La Confédération les soutient à cet égard en leur fournissant des bases, des normes et un conseil spécialisé pour l'élaboration des feuilles de route d'ici 2029. Ainsi, la loi tient compte des différentes conditions-cadres et des besoins spécifiques des secteurs. Les entreprises conservent leur flexibilité et peuvent déterminer la façon dont elles adaptent leurs processus opérationnels pour atteindre l'objectif. Par ailleurs, elles bénéficieront d'un soutien financier de 200 millions de francs par an jusqu'en 2030 pour les technologies et les procédures innovantes servant à leur mise en œuvre.

CONSERVER UNE GRANDE MARGE DE MANŒUVRE AU LIEU DE SUBIR DES INTERDICTIONS

Contrairement à l'initiative sur les glaciers, la loi climat ne prévoit pas d'interdiction totale des combustibles et carburants fossiles. Les compensations de CO₂ à l'étranger peuvent être prises en compte dans la réalisation des objectifs. Les émissions restantes sont compensées par des technologies d'émission négative. Il s'agit de procédés permettant d'éliminer le CO₂ de l'atmosphère et de le stocker durablement (appelés «puits»). La Confédération et les cantons veilleront à ce que de tels puits soient disponibles en Suisse et à l'étranger en nombre suffisant.

SOUTIEN SPÉCIFIQUE POUR LES RÉGIONS DE MONTAGNE

Les zones de montagne touristiques bénéficieront d'un soutien supplémentaire. Ces régions sont généralement moins bien desservies par les transports publics et mal reliées aux systèmes d'approvisionnement en énergie. La loi aborde également les aspects de la protection et de l'adaptation au changement climatique, qui revêtent également une importance cruciale pour les régions de montagne, car les risques liés aux dangers naturels pour les personnes et les biens y sont plus élevés que dans d'autres zones.

STV, FST

Schweizer Tourismus-Verband
Fédération suisse du tourisme
Federazione Svizzera del turismo
Federaziun svizra dal turissem

HotellerieSuisse

Parahotellerie
Schweiz

RDK

CONFÉDÉRATION SUISSE DES RESTAURATEURS ET DES CULINAIERS
CONFEDERAZIUN SVIZRA DA RESTAURAZIUN E DA CULINARIAS
CONFEDERAZIUN SVIZRA DA RESTAURAZIUN E DA CULINARIAS

VSSU
ASSU
AARN

Verband Schweizerischer Schiffsverkehrsunternehmen
Association des entreprises suisses de navigation
Associazione delle società svizzere di navigazione

Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpino Svizro
Club Alpino Svizzero
Club Alpino Svizzer

Schweizer Alpen-Club SAC
Club Alpino Svizro
Club Alpino Svizzero
Club Alpino Svizzer

VSTM/ASMT
Verband Schweizer Tourismusunternehmen
Associazione Svizzera del Turismo
Associazione svizzera del turismo da svizzer

SCHWEIZER
PARK-
REISE-
NETZWERK
RESEAU
RESEAU

SWISS SNOWSPORTS



VÖV UTP
Verband öffentlicher Verkehr
Union des transports publics
Unione dei trasporti pubblici